

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL NANTES

Du 15 Novembre 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

HERVE Christophe CFDT
MOALIC Anna CFDT
AW Amadou CFDT
BAUDRY Philippe CFDT
HELLA Charles CFDT

SUPPLEANTS

DORE Anne-Marie CFDT
PENCHER Nicolas CFDT
JANKOVSKY Sébastien CFDT
GUILLET Thomas CFDT

Diffusion :

Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp#>

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

[https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/INSTANCES DU PERSONNEL 20145C74.HTM?poIS_kinExtranet=true](https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/INSTANCES_DU_PERSONNEL_20145C74.HTM?poIS_kinExtranet=true)

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

intranet

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

extranet

<https://portal.mythalesgroup.com/emythales/organigramme.html>

REUNION

Présents :

AW Amadou CFDT
BAUDRY Philippe CFDT
HELLA Charles CFDT
DORE Anne-Marie CFDT
HERVE Christophe CFDT
GUILLET Thomas CFDT
MOALIC Anna CFDT
PENCHER Nicolas CFDT

Excusés :

JANKOVSKY Sébastien CFDT

Absents :

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella MANCEAU	Responsable Ressources Humaines
Joseph KERBOURC'H	Responsable de site

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions d'ordre économique

Question 1)

Quelles sont les données économiques au dernier jour du mois dernier?

Paris & Ouest :

Région Transverse :

Les données économiques ont été communiquées en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

Rappel

En raison du caractère « confidentiel société » les informations données en séance ne seront pas transcrites dans le présent compte rendu. La mention écrite sera « *évoquée en séance* ».

Il appartient aux salariés désireux d'avoir plus d'informations de s'adresser aux élus DP.

Question 2)

Quelles sont les affaires et projets significatifs en cours : nombre de personnes travaillant sur l'affaire, date de fin ?

Réponse :

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Question 3)

Quelles sont les principales RAO actuellement suivies depuis la dernière réunion DP : État (en cours, remise, perdue, gagnée, ...), probabilités associées, dates prévues de remise de l'offre, date prévisionnelle de début d'affaires, nombre de salariés concernés par la réalisation sur le périmètre des élus DP de Nantes ?

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Plan de charge

Question 4)

Quel est le stand-by actuel (en nombre d'ETP, en nombre de personnes et combien sont en stand-by depuis plus de trois mois) et quelles sont les prévisions de stand-by (en nombre de personnes) pour le trimestre en cours et celui à venir ?

CCL LOU Nantes : 8 ETP actuellement (8 personnes), dont 0 de plus de 3 mois. Prévision de 15 à 3 mois

CCL LOM Cholet : 5 en début de mois, 5 pour le trimestre à venir.

CC OIC : 0 ETP

Question 5)

Pour les salariés en stand-by, y a-t-il des difficultés d'employabilité?

Réponse :

Il n'y a pas de difficulté d'employabilité particulière qui serait exclusivement liée aux domaines de compétences ou technologies maîtrisées par les salariés en stand-by.

Question 6)

Pour les salariés en stand-by et principalement pour ceux qui ont des difficultés d'employabilité, quelles sont les actions en cours et/ou envisagées pour réduire leur stand-by?

Réponse :

Plusieurs actions sont menées pour maintenir leur employabilité et leur permettre d'accélérer la reprise d'activité :

- Affectation sur des projets internes,
- Intégration en renfort sur les projets,
- Réponse aux appels d'offres,
- Formation,
- Préparation aux entretiens avant rencontre client.

Gestion du personnel

Question 7)

Effectif au dernier jour du mois dernier

Effectifs au 31 10 2019	Total	dont contrat alternance	dont stagiaire
CTE	2		
DFC	5	2	
OIC	63	3	
REG PO	80	2	
REG TRANSV.	106	5	
Total général	256	12	

Agence de Nantes : Le cas échéant, quelles sont les causes des variations d'effectif du mois dernier (embauches CDI, embauches CDD, autres embauches, démissions, licenciements économiques et non économiques, fin de CDD, mutations, contrats de sous-traitance, fin de période d'essai) ?

Tableau des variations d'effectifs pour le mois dernier.

Régions Paris Ouest et Transverses rattachés au périmètre des élus DP de « Nantes »

	Paris Ouest et Transverses(*)	LOU Nantes + CTE	LOM Cholet	OIC Cholet
Entrée				
Embauche CDD			1	1
Embauche CDI		4	4	1
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Fin de Premier CDD				
Fin renouvellement de CDD				
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Fin de période d'essais				
Licenciement				
Démission			1	
Retraite				
Rupture conventionnelle				
Sans variation de l'effectif				
Renouvellement de CDD				
Passage de CDD en CDI				

Question 8)

Périmètre DP de Nantes ➔ Nous vous demandons de remettre aux élus, une liste nominative du personnel entrant et sortant avec la date physique et éventuellement administrative.

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Temps de travail

Question 9)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel les informations suivantes concernant la période écoulée depuis la dernière réunion:

- Les repos compensateurs générés au titre des semaines de suractivité
- Les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité
- Les primes allouées lorsque des repos compensateurs n'auront pas été pris

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Question 10)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

- Les demandes de dérogations (pour travail des samedi/dimanche) arrivées depuis la dernière réunion DP.
- Les horaires réalisés suite aux demandes de dérogation (horaire de chaque salarié concerné jour par jour sur toute la semaine où a été demandée la dérogation)

Réponse :

Les informations ont été remises en séance.

Question 11)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du périmètre DP de Nantes au dernier jour du mois dernier :

CTE	2
CTE AGIL	1
CTE	1
CTE LIS	1
CTE	1
DFC	5
FONC CENTRAL	5
Fonctions centrales	5
OIC	63
DIR CC OIC	4
Activités OIC d'infogérance	3
Pôle	1
OIC ABLD	1
Activités OIC d'infogérance	1
OIC APPLIS	27
Activités OIC d'infogérance	27
OIC CLOUD	3
Activités OIC d'infogérance	2
Apprenti	1
OIC INFRAS	10
Activités OIC d'infogérance	10
OIC PIL PROD	16
Activités OIC d'infogérance	16
OIC RESEAU	2
Activités OIC d'infogérance	2
REG PO	80
CCR LOU PO	75
Autres	7
CIRTI-AT	2
ENGIE - AT	1
EWR	1
GIE SIRH - AT	1
IGN	7
IMA - AT	2
ITS	1
LA POSTE - AT	10
OIC - Athena	2
OIC - Outillages	11
ORANGE - Switch	9
Pilotage CC	1
RATP - TMA SAE RER	2
SNCF - AT	4
TDMS - Lewis	1
TDMS - AT	1
Pole emploi - AT	2
EDF CNEN - TMA BI	1
AT - CIRTI	1
LA POSTE - projet IA	3
CNRS	2
TCS-ITS	1
Alternant	2
DIR PO	4
BID	1
Commerce	3
P.INFOG	1
Commerce	1
REG TRANSV.	106
CCR LOM TSV	103
Autres	1
CCL LOM	2
Contrat Alternance	5
EWR	23
GIE SIRH - AT	1
ITS	35
LPA_ES1	35
Pôle emploi	1
P.INFRA	1
Pôle	1
P.INTREG.TH	2
Pôle	2
Total général	256

Question 12)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du personnel relevant des instances représentatives du personnel (IRP) du périmètre de Nantes travaillant hors de leur site de rattachement.

Sont donc inclus dans ce tableau le personnel :

- résidant à Nantes, en déplacement sur Niort ou autres
- résident à Niort, en déplacement sur Nantes ou autres

Résidant à	Lieu de mission	Nombre	Prévision de fin
Nantes (LOM)	Velizy	1	31/12/2019
Nantes (LOU)	Velizy	1	31/12/2019

Question 13)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel la liste des personnels empruntés des autres sites.

Réponse :

Aucun personnel emprunté.

Question 14)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel le nombre d'interventions qui ont eu lieu en Astreinte 24h/7 Heures Ouvrables / Heures Non Ouvrables pour le mois dernier par équipe pour OIC de PROD et INFRA Cholet.

Réponse :

Sur le site de Cholet, en octobre, 14 astreintes hebdomadaires ont été réalisées et 14 astreintes de week-end.

Question 15)

Pouvez-vous indiquer le % d'AT pour les CCL LOU, LOM, OIC et CTE pour les salariés du périmètre des élus DP de l'agence de Nantes ?

Réponse :

Voici la répartition pour les différents CCL sur le site de Nantes :

	AT	Forfait/plateaux
LOU	20%	80%
LOM	5%	95%
OIC	0	100%
CTE	N/A	N/A

Question 16)

Télétravail : pouvez-vous fournir le bilan semestriel fin 2018 ou la date de disponibilité du bilan semestriel ?

- nombre de nouvelles demandes pour du télétravail.
- nombre de demandes de changement de mode de télétravail.
- Combien de nouvelles demandes ont été acceptées / refusées sur chacun des centres de compétences du périmètre CCLOU, CCLOM, OIC Cholet ?
- Quel est le nombre de réversibilité ayant eu lieu à la demande du salarié ou de l'employeur ?

Réponse :

Ces informations seront partagées en Commission locale Qualité de Vie au Travail.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

Locaux

- 1. Groupes d'expressions concernant le projet New Nantes (les 3 nouveaux bâtiments)**
Les équipes vont être impliquées à travers des groupes de réflexion sur les aménagements.
Les groupes d'expression ont-ils été constitués ?
A quelle date les groupes doivent-ils rendre leurs recommandations ?

Réponse :

Dans le cadre du projet de déménagement, l'ensemble des collaborateurs rattachés au site de Nantes ont été invités à participer à 4 ateliers d'expression autour des thèmes suivants :

- Espaces communs (place village, salle réunion...)
- Espaces projets
- Accueil / Clients : Extérieur, showroom accueil – accueil client
- Design thinking / Fab lab

40 personnes se sont inscrites et 8 groupes se réunissent dans ce cadre. Les premiers ateliers ont commencé la semaine du 4 novembre et se terminent fin novembre.

Une synthèse sera réalisée pour présentation au comité de pilotage New Nantes de début décembre.

Une restitution de la synthèse devrait être faite aux collaborateurs au plus tard mi-décembre.

Groupes d'expressions QVT

- 2. Sur le périmètre de cette instance, pouvez-vous nous indiquer le nombre de groupes d'expression QVT constitués à ce jour ?**
Qui en seront les animateurs ?
Quels sujets seront abordés ?
Quelle sera la fréquence de ces réunions ?

Réponse :

Pour le site pilote du CCL LOU Nantes, la réunion d'expression a eu lieu en Juin.

Dans le cadre du déménagement, des ateliers d'expression ont été constitués pour recueillir les avis et préconisations des collaborateurs sur les futurs aménagements. C'est une première étape d'implication des collaborateurs dans le cadre de la qualité de vie au travail autour d'un projet de déménagement.

Pour le CCL LOM Cholet, la réunion de lancement des groupes d'expression Qualité de Vie au Travail aura lieu sur Cholet début décembre.

Pour OIC, la réunion sera programmée prochainement.

Les managers, en lien avec les animateurs, lanceront les réunions d'expression directe et collective, selon le format de l'accord, en 2020 pour tous les périmètres.

EDP / EAA

- 3. Quel a été le % d'EDP effectués sur le périmètre de notre instance ?**

Réponse :

Les Entretiens de Développement Professionnels ont été réalisés à :

- 100% pour le LOM Cholet
- 98,3% pour le LOU Nantes (+ 1,7% en signature)
- 90,5% pour OIC Cholet (+9,5% en signature)

Tous les entretiens ont donc eu lieu.

4. La campagne d'EAA est-elle démarrée ?

Réponse :

La campagne des Entretiens Annuel d'Activité devraient débuter début décembre.

5. Par ailleurs, merci d'indiquer le nombre de salariés non augmentés depuis à 3 ans ? Pour ces derniers, un entretien spécifique a-t-il été réalisé ?

Réponse :

Cette question ne relève pas de cette instance. Ces informations sont communiquées lors des Négociations Annuelles Obligatoires.

Recrutement

6. Pouvez-vous nous faire un point sur le recrutement ?

Réponse :

Sur le CCL LOM Transverse Cholet, 20 recrutements ont été effectués cette année.
Sur le CCL LOU Nantes, 16 recrutements ont été effectués.
Sur OIC Cholet, 13 recrutements ont été réalisés.

Politique salariale

7. Suite aux augmentations de juillet, merci de nous communiquer les nouvelles statistiques salariales.

Réponse :

Les dernières statistiques salariales ont été remises en séance.

8. Pouvez-vous rappeler les salaires minimums conventionnels des IC par catégorie et indice, en forfait jour et forfait heures pour 2019 ?

Réponse :

Les salaires minimums conventionnels des Ingénieurs et cadres sont précisés dans l'accord national du 8 janvier 2019 sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres à partir de l'année 2019. Cet accord est accessible au lien internet suivant :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwinpYrDq-flAhUBXR0KHWmKD8IQFjAAegQIBRAC&url=http%3A%2F%2Fwww.jurixim.fr%2Fuploads%2Fmedia%2FTexte_accord_ic_2019.pdf&usg=AOvVaw0Ksu3pzsOf2fJz8usIP2xO

9. Pouvez-vous rappeler les Salaires Minimaux Hiérarchiques et Primes mensuelles d'ancienneté pour les Mensuels ?

Réponse :

Les salaires minimaux hiérarchiques et primes mensuelles d'ancienneté pour les mensuels sont précisés dans l'avenant du 9 janvier 2019 relatif aux taux garantis annuels pour l'année 2019. Le document est accessible au lien internet suivant :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwjWrpWPrOfIAhWFzoUKHYdCBKsQFjABegQIABAC&url=http%3A%2F%2Fwww.journal-officiel.gouv.fr%2Fpublications%2Fbocc%2Fpdf%2F2019%2F0014%2Fboc_20190014_0000_0010.pdf&usg=AOvVaw2hGqJR1EQ_Z-Fbo4KYoWDd

10. Forfait heures/jours

Pouvez-vous nous rappeler les avantages et les inconvénients des 2 formules ?

Pouvez-vous nous rappeler les modalités de changement de ce forfait ?

Réponse :

Il ne s'agit pas d'avantages et d'inconvénients mais simplement de modalités d'organisation et de décompte du temps de travail différentes.

Les détails de ces deux régimes de temps de travail sont décrits dans l'avenant du 13 juin 2006 à l'accord d'adaptation de Thales Services relatif au temps de travail.

Conformément à l'avenant à l'accord d'adaptation de Thales Services SAS relatif au temps de travail signé le 7 juillet 2015, la possibilité de changer « automatiquement » de régime temps de travail est exclusivement ouverte aux Ingénieurs & Cadres à partir de la position II indice 108.

Le choix du régime de temps de travail s'effectue annuellement au cours du dernier trimestre de chaque année civile et est mis en œuvre à compter du 1er janvier suivant.

Pour les changements de forfaits heures/jour, les modalités pour changer de forfait sont les suivantes :

- Le salarié qui souhaite changer de régime temps de travail en informe son RRH
- Le RRH, après avoir vérifié que le salarié est éligible, adresse l'avenant prévu à cet effet au salarié
- Le salarié renvoie directement à l'adresse indiquée sur l'avenant son choix, en deux exemplaires originaux datés, signés, portant la mention lu et approuvé, avant le 13 décembre 2019
- La modification dans les outils s'effectuera en janvier 2020 (avec effet rétroactif au 1er janvier 2020) et un exemplaire de l'avenant sera envoyé au salarié.

Formation

11. Où pouvons-nous trouver la Note d'Orientation Formation 2020-2021-2022 (sur intranet et extranet) ? A partir de quelle date ?

Réponse :

La Note d'orientation est accessible sur le site intranet :

<https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/parcours-professionnel/formation->

Une nouvelle version devrait être disponible début 2020.

12. Pouvez-vous nous présenter l'état d'avancement du plan de formation 2019 ?

Réponse :

L'avancement du plan de formation est suivi en Commission Emploi Formation.

DIF / CPF

**13. Les heures du compteur DIF vont disparaître si on ne les transfère pas vers le CPF.
Pourriez-vous rappeler la date de fin du transfert ?
Quelles sont les démarches à effectuer pour faire ce transfert ?
Que se passe-t-il si les salariés ne font rien ?**

Réponse :

Les heures DIF seront pérennes mais elles doivent être inscrites dans le CPF avant le 31/12/2020

Pour les reporter, il faut se connecter sur son Compte Personnel de Formation et préparer sa fiche de paie de janvier 2015 avec le dernier solde DIF :

<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/mes-droits-formation/mon-cpf-compte-personnel-de-formation/reporter-mes-heures-dif>

Si les heures DIF ne sont pas saisies avant fin 2020, elles seront perdues.

Date de fermeture des sites

14. Quelles sont les dates des fermetures de site pour les mois à venir ?

Réponse :

Le site TSGF Cholet est fermé les jours suivants :

- 24, 26, 27, 30 et 31 Décembre 2019

Pour SNCF Réseau :

- du 23 au 27 décembre (Noël)

Nous n'avons pas d'autres informations de fermeture de sites clients à ce stade.

Compte-rendu DP

15. Pouvez-vous indiquer le lien (intranet et extranet) pour retrouver tous les comptes rendus DP

Réponse :

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet au lien suivant :

<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp#>

Pour l'extranet, le lien est le suivant :

https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/INSTANCES_DU_PERSONNEL_20145C74.HTM?poISkinExtranet=true